

Maître Marianne DESBIENS
SAS DM AVOCATS & PARTNERS
Avocats au Barreau de Tarascon
Tel: 04.90.93.82.36 - 8 Place du Forum - 13200 ARLES - Fax: 04.90.93.52.51

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sur la Commune de MOURIES (Bouches-du-Rhône) Passage de l'Espigau
Le LOT NUMERO VINGT ET UN (21) : consistant en UNE VILLA de type 4 d'une superficie habitable d'environ 54,47 m², dépendant d'un ensemble immobilier comprenant un groupe pavillonnaire comprenant 86 unités d'hébergement, cadastré section AB numéro 572, section AB numéro 576

MISE A PRIX : CINQUANTE DEUX MILLE EUROS (52.000€) Frais payables en sus

ADJUDICATION LE MERCREDI DIX HUIT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT à neuf heures (mercredi 18 novembre 2020 à 9 heures),

A l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de TARASCON (13150), au palais de justice de ladite ville, Quartier Kilmaine, 28 Allée du Général Jennings de Kilmaine

DESIGNATION DES BIENS :

Sur la Commune de MOURIES (Bouches-du-Rhône) Passage de l'Espigau
Les droits et biens immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier situé à MOURIES (13890) Passage de l'Espigau, comprenant un groupe pavillonnaire comprenant 86 unités d'hébergement, figurant au cadastre de ladite commune section AB numéro 572 « lieudit 5572F Pas de l'Espigau » pour 1 ha 19a 11ca et section AB numéro 576 « lieudit 5571F Pas de l'Espigau » pour 16a 20ca, savoir :

- **LOT NUMERO VINGT ET UN (21)** : Une villa de type 4 d'une superficie habitable d'environ 54,47 m² portant le numéro CO3 au plan de l'ensemble immobilier, et les cent vingt-six dix-millièmes (126/10.000èmes) des parties communes générales

OCCUPATION : Le bien est libre de toute occupation
La vente est poursuivie à la requête de :

Ayant pour avocat constitué, **Me Marianne DESBIENS**, avocat au Barreau de TARASCON, 8 Place du Forum 13200 ARLES.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Le cahier des conditions de la vente dressé par Maître Marianne DESBIENS a été déposé le 15 avril 2020 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TARASCON SUR RHONE (13) où tous les prétendants peuvent en prendre connaissance ainsi qu'au cabinet de Me DESBIENS. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit auprès du Barreau de TARASCON. L'avocat se fera remettre par son mandant contre récépissé, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €

Visites le : 3 novembre 2020 à de 15 h à 16 h assurées par Me BERNARD Huissier de Justice à Marseille,

SIGNE : Me Marianne DESBIENS

Pour tous renseignements s'adresser : Maître Marianne DESBIENS, avocat poursuivant la vente, 8 place du Forum, 13200 ARLES, TEL : 04. 90.93.82.36 ou encore sur le site de l'ordre des avocats de TARASCON : www.avocats-tarascon.com